

Compte-rendu

Réunion concernant le blog du Club d'Action Economique (CAE)

24 mai 2018

Présents :

Mme Fabienne Mercier-Ingrassia	Entreprise OKSSILON
Mme Laurence Damiens	SARL VALENTIN
Mme Marion Billault-Dunand	Référente Vie économique et Mobilité/Mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry

Excusés :

M. Laurent Cousinard	Entreprise AUDIT
Mme Anne-Christine Olivera Da Silva	Entreprise ACO SERVICES
Mme Claire Moutardier	Directrice Pôle Développement Territorial/Mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry

Diffusion :

- Présents et excusés,
- Mme FLAMAIN, déléguée à l'Emploi, à l'Insertion, à l'Habitat et l'Environnement,
- M. FROMENTIN, délégué aux commerces, à l'artisanat, au Marché et au Développement des Entreprises,
- Mme la Responsable du service Communication et Evènementiel

I. Information blog

Lien : www.clubdactioneconomique77310.jimdo.com

Mot de passe : club77 → Il est évoqué le fait d'enlever le mot de passe pour simplifier l'accès au blog.

II. Articulation du blog

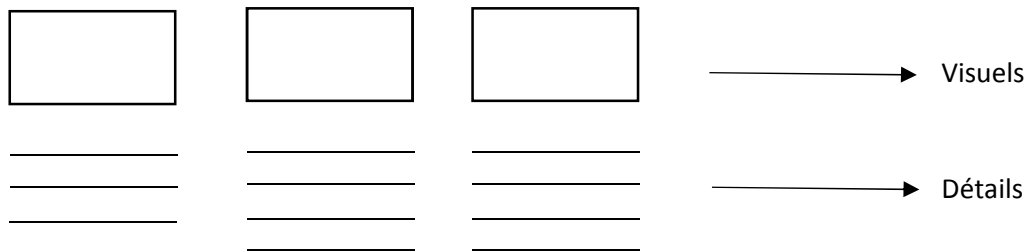
Il est prévu de faire apparaître les onglets dans l'ordre suivant :

- Qui sommes-nous ?
- Calendrier
- Comptes rendu

- Actualités
- Annuaire des acteurs
- Nous contacter

III. Contenu du blog

Calendrier : informer sur les prochaines rencontres avec les thèmes à aborder

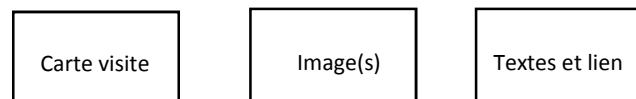


Comptes rendus (Bureaux et CAE)



Actualités : évènements/annonces/liens/actualité des entreprises, toutes les actualités notamment celles économiques (ex : lettre d'information comptable) → Faire défiler les actualités dans l'ordre chronologique

Annuaire des acteurs : carte de visite des membres du CAE avec des liens internet



Nous contacter : envoyer un mail/suggestions de la part des entreprises/questionnaires

Ajouter un fond sur cette page

Contact : Service Vie Economique et Mobilité

Les modifications textuelles ont été faites en direct lors de la réunion sur la page du blog.

IV. Pilote(s) du projet

Madame Mercier Ingrassia est chargée de la conception du site et de sa mise en ligne du blog. Les membres de cette réunion proposent et valident le contenu du blog. Ces mêmes personnes seront aussi les gestionnaires des informations publiées. Chaque entreprise pourra alors transmettre des informations aux membres du blog afin de les diffuser dessus.

Cette réunion de pilotage du blog reste ouverte à toute personne souhaitant l'intégrer (sans dépasser 7 personnes).

Après validation par la commune, le lien pour accéder au blog pourra être diffusé à toutes les entreprises afin de l'alimenter régulièrement.

La municipalité devra contacter les membres du CAE pour savoir s'ils sont intéressés pour diffuser leur carte de visite sur le blog.